



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 02373

Numéro SIREN : 478 951 205

Nom ou dénomination : 8 SENS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt 9915

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : Numéro 20 IIII 2017 A 9915

8 SENS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 28 500 €

73 avenue Jean Jaurès 91120 PALAISEAU

RCS EVRY 478 951 205

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE
LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

8 SENS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 28 500 €

73 avenue Jean Jaurès 91120 PALAISEAU

RCS EVRY 478 951 205

Aux associés,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 20 avril 2017, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation sur le bilan et compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2016.

Au regard du bilan et du compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2016, la synthèse de cette analyse est la suivante :

- le chiffre d'affaires de l'exercice 2016, d'un montant de 776 436 € est en recul d'un peu moins de 13% par rapport à l'exercice 2015 ;
- l'actif immobilisé net s'élève à 19 797 € comprenant pour l'essentiel du matériel de bureaux et une caution;



- l'actif réalisable et disponible s'élève à 607 019 € comprenant pour l'essentiel de la trésorerie et des comptes à termes pour 418 887 € et des créances clients 146 798 €;
- le bilan arrêté au 31 décembre 2016 fait apparaître des capitaux propres d'un montant de 345 113 €, dont 48 908 € au titre du bénéfice de l'exercice et un capital social s'élevant à 28 500 € ;

L'évaluation de ces éléments appelle de notre part aucune remarque particulière.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;
- à vérifier qu'il n'y a pas d'avantage particulier.

Synthèse de l'analyse

Il n'est fait état dans le cadre de cette transformation d'aucun avantage particulier qui n'appelle donc pas de remarques de notre part.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Villeurbanne le 5 juin 2017

ACKELA AUDIT
Commissaire aux Comptes

Alban de la Croix-Vaubois
Associé

ACKELA 
AUDIT Commissaires
aux comptes

Le Thor - 19 rue Louis Guérin
68100 VILLEURBANNE

Tél : 04 69 98 00 10 - Fax : 04 72 84 94 11
530 082 288 RCS LYON